



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

salariés

Question écrite n° 11810

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'actionnariat salarié et la gouvernance d'entreprise. L'actionnariat salarié présente de nombreux avantages pour les entreprises, en constituant un actionnariat résistant aux visions à court terme et en ancrant les entreprises dans des projets industriels durables. Cet actionnariat permet, en outre, l'intéressement des salariés au développement et à la réussite de l'entreprise et contribue à sa cohésion sociale. Le fonctionnement des conseils de surveillance des entreprises souffre toutefois de nombreuses imperfections : information insuffisante des actionnaires salariés, transmission trop restreinte des rapports d'activité, information trop parcellaire. Il lui demande quelles mesures concrètes entend prendre le Gouvernement pour valoriser l'actionnariat salarié et améliorer la gouvernance des entreprises.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11810

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie, finances et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 novembre 2007, page 7402

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)